

**PROMOTION INTERNE AU CHOIX
D'ATTACHÉ TERRITORIAL
(pour les agents de catégorie B)**

**DOSSIER DE PROPOSITION D'INSCRIPTION
SUR LA LISTE D'APTITUDE**

COLLECTIVITÉ :

Renseignements concernant le fonctionnaire

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département ou pays de naissance :



Motivation de l'agent : joindre obligatoirement un courrier motivé de l'agent

Renseignements concernant la carrière

Date d'entrée dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire stagiaire ou le cas échéant titulaire :

Dans la Fonction Publique Territoriale * :

Dans la Fonction Publique d'État * :

Dans la Fonction Publique Hospitalière * :

*** Joindre impérativement l'arrêté de nomination**

Grade actuel Échelon

(Situation grade/échelon au 1^{er} janvier de l'établissement de la liste d'aptitude)



Tout dossier incomplet (information mal ou non renseignée, pièce manquante...) pourra être complété et renvoyé jusqu'à la date limite de retour des dossiers.

Passé ce délai, le dossier ne sera pas traité.

RAPPEL : Les agents qui ne sont pas à jour de leurs obligations de formation de professionnalisation ne pourront pas être inscrits sur la liste d'aptitude.

Courrier arrivé au CDG
Le.....

Ancienneté de service

- ❶ Lister les différents grades depuis l'entrée dans la Fonction Publique (Territoriale, État, Hospitalière) en précisant la date et le mode d'accès dans les différents grades (direct, concours, promotion interne, avancement de grade, détachement, intégration) :

<u>Grades et modes d'accès</u>	<u>Dates</u>
.....	Du au

TOTAL :

- ❷ Lister les différentes positions statutaires et périodes n'ayant pas donné lieu à rémunération en précisant les dates et les durées pour chacune (détachement, disponibilité, congé parental, hors cadre,...) :

<u>Positions statutaires</u>	<u>Dates</u>
.....	Du au

TOTAL :

TOTAL DES SERVICES EFFECTIFS AU 1^{er} Janvier :

Les conditions statutaires s'apprécient au 1^{er} janvier de l'année de l'établissement de la liste d'aptitude (Art. 21, Décret N° 2013-593 du 05/07/2013).

Exercice des fonctions de directeur général des services :

L'agent a-t-il exercé les fonctions de directeur général des services d'une commune de 2000 habitants à 5000 habitants pendant au moins 2 ans ?

Oui **Joindre impérativement l'arrêté justificatif ou l'attestation de l'autorité territorial** Non

Diplômes : Oui Non

Lesquels * :

* **Joindre impérativement une copie des diplômes**

Formations de professionnalisation tout au long de la carrière :

Nombre de jours total entre le 01/01/2013 et le 01/01/2018 * : jours

* **Joindre impérativement une copie des attestations du CNFPT ou dispense du CNFPT**



Promotion interne au choix d'attaché (pour les agents de catégorie B)

Mode d'accès en catégorie B dans la FPT FPE FPH

Par concours Date :

(Joindre impérativement l'arrêté correspondant)

Le fonctionnaire a-t-il bénéficié d'une promotion interne ?

Au choix Oui Date : Non

(Joindre impérativement l'arrêté correspondant)

Après examen professionnel Oui Date : Non

(Joindre impérativement l'arrêté correspondant)

Le fonctionnaire a-t-il été déclaré admissible au concours d'attaché (obtention de l'écrit) ?

Oui Année de présentation du concours : Non

(Joindre impérativement le justificatif)

Renseignements concernant les fonctions (acquis de l'expérience professionnelle)

Position hiérarchique de l'agent **(cocher une seule case et mettre les points correspondants en page 4) :**

- Responsabilité d'une collectivité, d'un établissement public assimilé ou d'un service
- Mission d'expertise ou encadrement d'une équipe
- Aide à la décision

Renseignements concernant la valeur professionnelle

Ordre de priorité :

Nombre de dossiers proposés : Ordre de priorité du dossier :
(pour le grade d'attaché)



Compte-rendu de l'entretien professionnel

Joindre impérativement l'organigramme et le compte-rendu de l'entretien professionnel 2017

Satisfaisant (5 points) À améliorer (3 points) Insatisfaisant (0 point)

(Indiquer le nombre de points attribués pour chaque compétence)

COMPÉTENCES	Points attribués
Résultats professionnels et réalisation des objectifs	
Compétences professionnelles et techniques	
Qualités relationnelles	
Capacités d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur	
TOTAL	
MOYENNE DES 4 COMPÉTENCES RENSEIGNÉES à reporter dans le tableau page 4	

Aptitude à occuper des responsabilités d'un niveau plus élevé :

Excellent Bon Moyen Passable

CRITÈRES APPLIQUÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE

(Définis lors de la CAP de catégorie A du 15/01/2016)

RAPPEL : Une même collectivité ne peut pas bénéficier de plus de 50 % des postes dégagés.

CRITÈRES	MODALITÉ DE PRISE EN COMPTE	POINTS ACQUIS PAR L'AGENT
Âge	De 40 à 55 ans..... Plus de 55 ans.....	4 points 8 points
Diplômes	Homologué niveau 2 (BAC + 3 ou 4)..... Homologué niveau 3 (BAC + 2)..... Homologué niveau 4 (BAC/Brevet de technicien)	5 points 3 points 1 point
Ancienneté dans la Fonction Publique (en qualité de fonctionnaire)	Moins de 20 ans..... De 20 à 25 ans..... Plus de 25 ans.....	4 points 5 points 6 points
Mode d'accès en catégorie B	Par concours.....	5 points
Ancienneté dans le cadre d'emplois actuel	0,5 point/an
Promotion interne	Aucune promotion interne..... Promotion interne avec examen professionnel....	5 points 2 points
Grade détenu dans le cadre d'emplois	Dernier grade du cadre d'emplois..... Grade intermédiaire..... Grade initial	5 points 3 points 1 point
Admissibilité au concours pour la promotion interne considérée	Admissibilité depuis moins de 5 ans.....	5 points
Position hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité d'une collectivité, d'un établissement public assimilé ou d'un service... 7 points ▪ Mission d'expertise ou encadrement d'une équipe..... 5 points ▪ Aide à la décision 	3 points
Ordre de priorité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un seul agent proposé..... 5 points ▪ Si plusieurs agents proposés : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} agent 5 points - 2^e agent 3 points - 3^e agent 1 point ▪ au-delà de 3 dossiers..... 0 point ▪ Pas d'ordre de priorité..... 0 point 	
Compte-rendu de l'entretien professionnel <ul style="list-style-type: none"> ► Résultats professionnels et réalisation des objectifs ► Compétences professionnelles et techniques ► Qualités relationnelles ► Capacités d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur 	Attribution de points pour chaque compétence : <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaisant..... 5 points - À améliorer 3 points - Insatisfaisant..... 0 point <p style="text-align: center;"><u>Indiquer la moyenne des 4 compétences</u></p>	
Aptitude à occuper des responsabilités d'un niveau plus élevé	<ul style="list-style-type: none"> - Excellent..... 7 points - Bon..... 5 points - Moyen 3 points - Passable..... 1 point 	
Fait à..... le...../...../.....	TOTAL	

Cachet et Signature de l'Autorité Territoriale

Adresse de la collectivité

(à renseigner)

Accusé de réception

**PROPOSITION DE PROMOTION INTERNE
AU GRADE D'ATTACHÉ**

Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne atteste avoir reçu le dossier de proposition en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude de :

Nom et Prénom du fonctionnaire **(à renseigner) :**

Dossier reçu au CDG le :

Le secrétariat des instances consultatives vous tiendra informé de la suite donnée à ce dossier.